



7 octobre 2013

EMPLOI ET SCOLARITÉ CHEZ LES PEUPLES AUTOCHTONES

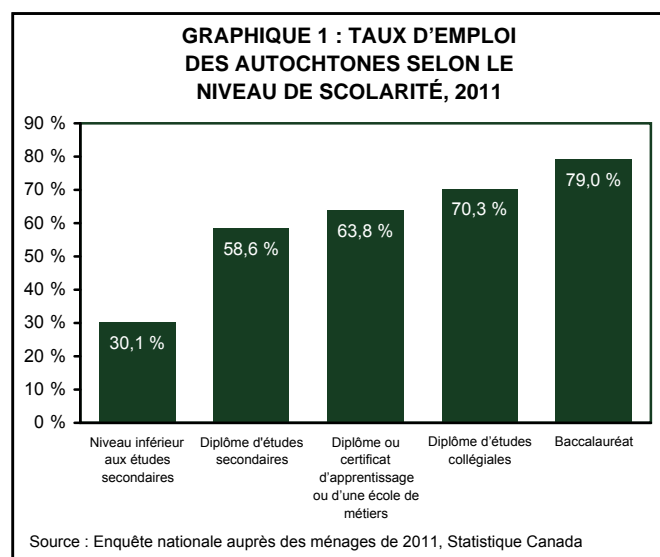
Une nouvelle perspective de l'Enquête nationale auprès des ménages

Faits saillants

- De nouvelles données tirées de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 montrent que les écarts persistent entre les Autochtones et la population non autochtone au chapitre de l'éducation et du marché du travail.
- L'enseignement supérieur représente un outil crucial pour améliorer ces perspectives inquiétantes, mais l'enseignement postsecondaire demeure hors de portée pour de nombreux membres des communautés autochtones.
- Deux tendances importantes se dessinent en ce qui concerne le marché du travail autochtone. Ces dernières années, c'est dans les domaines de l'extraction des ressources et de la construction que la croissance de l'emploi a été la plus forte. Selon nous, cette situation n'est peut-être pas idéale, étant donné que l'emploi dans ces domaines peut varier fortement, et ce, malgré des salaires supérieurs à la moyenne.
- Ensuite, on observe une forte concentration d'Autochtones ayant fait des études postsecondaires dans les domaines liés au secteur public. Cette situation n'est pas mauvaise en soi, compte tenu des répercussions positives d'un plus grand nombre d'éducateurs et de travailleurs de la santé, mais la surreprésentation dans ces domaines peut être indicatrice d'obstacles à l'obtention d'un emploi sur l'ensemble du marché du travail. Par ailleurs, les travailleurs autochtones n'atteignent pas les échelons supérieurs dans leurs secteurs d'activité; par exemple, ils ont tendance à être aidants à domicile plutôt que médecins.

Les résultats troublants au chapitre de l'économie auxquels sont confrontés bon nombre de peuples autochtones du Canada sont bien connus. La plus récente publication de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011 montre que les écarts persistent entre les Autochtones et la population non autochtone au chapitre du marché du travail. Pire encore, les progrès réalisés depuis 1996 visant à combler ces écarts ont stagné depuis le Recensement de 2006 (tableau 1). Les données font ressortir que les écarts entre les membres des peuples autochtones et le reste de la population en ce qui a trait aux taux d'emploi et de chômage ont peu changé de 2006 à 2011. En outre, les données sur les revenus tirées de l'ENM donnent à penser que l'écart de revenu persiste entre les deux groupes.

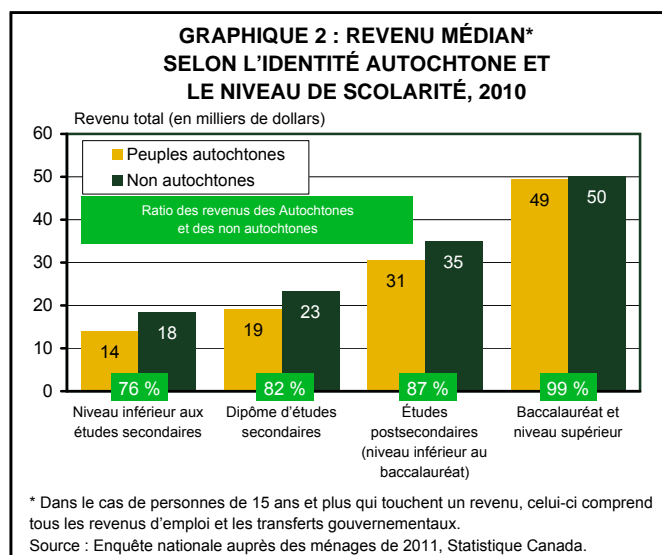
L'amélioration des résultats au chapitre de l'éducation chez



les peuples autochtones est cruciale pour corriger ces disparités. En effet, l'ENM montre qu'une hausse du niveau de scolarité des Autochtones se traduit par une hausse des revenus et l'amélioration des résultats sur le marché du travail (graphiques 1 et 2). En revanche, deux problèmes importants sont liés aux études postsecondaires chez les peuples autochtones. Premièrement, la proportion de cette tranche de la population qui fait des études postsecondaires est désespérément faible et l'écart ne se comble que lentement. Deuxièmement, les Autochtones ayant fait des études postsecondaires sont largement surreprésentés dans des domaines liés au secteur public, comparativement à la population non autochtone. À cet égard, nous soulignons quelques tendances dont l'ENM de 2011 fait mention et proposons des solutions aux autorités et aux peuples autochtones.

Limites de l'Enquête nationale sur les ménages (ENM)

Les statistiques présentées dans ce document concernent les peuples autochtones du Canada. Toutefois, les peuples autochtones – Premières Nations, Métis ou Inuits – forment un groupe très diversifié dont on peut difficilement parler de façon générale. Ainsi, seulement 5 % des Inuits possèdent un diplôme universitaire, comparativement à une moyenne de 7,4 % pour l'ensemble des peuples autochtones. Il existe aussi des différences marquées au sein de chaque groupe, notamment la répartition entre les milieux ruraux et urbains et la langue. Le présent rapport ne se penche pas sur les diverses tendances au sein des groupes, mais d'importantes différences existent vraisemblablement en ce qui concerne les résultats au chapitre de l'éducation et du marché du travail. Il y a donc lieu d'effectuer des recherches approfondies sur les tendances au sein de ces communautés. La source d'information utilisée pour le présent rapport (l'ENM) a aussi ses limites. Selon Statistique Canada, 36 réserves sur 863 réserves habitées ont été partiellement dénombrées. Ces omissions n'ont qu'une faible incidence sur les statistiques d'ensemble, mais elles sont considérables pour les membres des Premières Nations ou les personnes inscrites en vertu de la Loi sur les Indiens du Canada.



Enseignement postsecondaire hors de portée de la majorité

La triste réalité est que le taux d'obtention de diplôme d'études postsecondaires reste très faible parmi les peuples autochtones. Seulement 38,1 % des membres de ce groupe avaient fait des études postsecondaires en 2011, comparativement à 54,9 % pour la population canadienne non autochtone. Cela signifie aussi que près des deux tiers des Autochtones n'ont qu'un diplôme d'études secondaires, voire moins.

La proportion de ceux qui ont fait des études postsecondaires représente une nette amélioration par rapport à 2001. Cependant, le taux d'obtention de diplôme d'études postsecondaires des non autochtones est largement supérieur à celui des Autochtones. Par conséquent, l'écart entre les deux groupes s'est légèrement élargi au cours des dix dernières années (tableau 2).

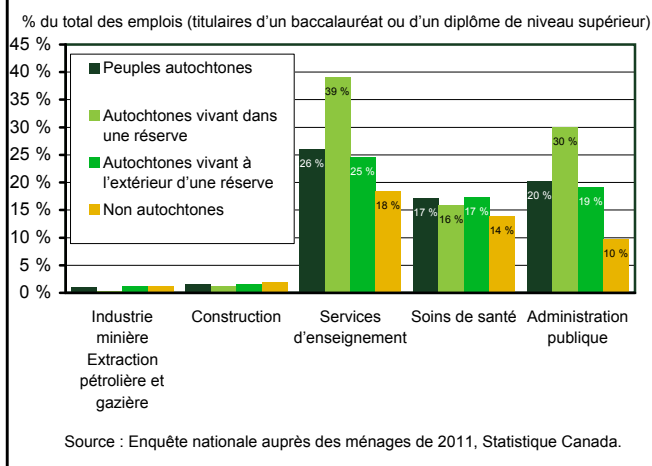
Croissance de l'emploi plus forte dans les domaines non spécialisés chez les peuples autochtones

Les emplois sont concentrés dans des domaines où de nombreux emplois n'exigent pas une formation postsecondaire, en particulier l'extraction des ressources et la

TABLEAU 1 : RÉSULTATS AU CHAPITRE DU MARCHÉ DU TRAVAIL SELON L'IDENTITÉ AUTOCHTONE

	Peuples autochtones			Non autochtones			Écart des peuples autochtones		
	2001	2006	2011	2001	2006	2011	2001	2006	2011
Taux de participation de la main-d'œuvre	61.4%	63.1%	61.3%	66.5%	66.9%	66.2%	-5.1%	-3.8%	-4.9%
Taux d'emploi	49.7%	53.8%	52.1%	61.8%	62.7%	61.2%	-12.1%	-8.9%	-9.1%
Taux de chômage	19.1%	14.8%	15.0%	7.1%	6.3%	7.5%	12.0%	8.5%	7.5%

Sources : Recensements de la population de Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages.

GRAPHIQUE 3 : EMPLOI PAR SECTEUR ET IDENTITÉ AUTOCHTONE, 2011


construction. Ces deux domaines représentent environ 40 % du nombre total des nouveaux emplois depuis le début de la reprise économique au milieu de 2009, même s'ils ne représentent que 15 % du total des emplois des Autochtones. Les Autochtones sont surreprésentés dans ces deux domaines, qui ne représentent que 8 % du nombre total des emplois des non autochtones.

Ces domaines peuvent procurer des revenus assez élevés, mais on peut penser qu'une telle concentration ne représente pas nécessairement un résultat durable. Ces domaines sont de nature plutôt cyclique et évoluent au gré des cycles d'expansion et de ralentissement des ressources et de l'habitation. Ainsi, tout rétrécissement de l'écart par rapport aux non autochtones pourrait être rapidement annulé en cas de forte baisse des prix des logements et des produits de base. Par ailleurs, en périodes de ralentissement de l'économie, les Autochtones pourraient avoir plus de difficultés à trouver un emploi dans d'autres secteurs, en raison de leur faible niveau d'instruction et de qualification. Il n'y a donc peut-être pas lieu de se surprendre de l'absence de changement dans les résultats des Autochtones au chapitre du marché du travail entre les recensements de 2006 et de 2011, étant

donné les fortes fluctuations du cycle des produits de base pendant ces années.

Représentation élevée des Autochtones dans le secteur public, encore plus élevée pour les titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires

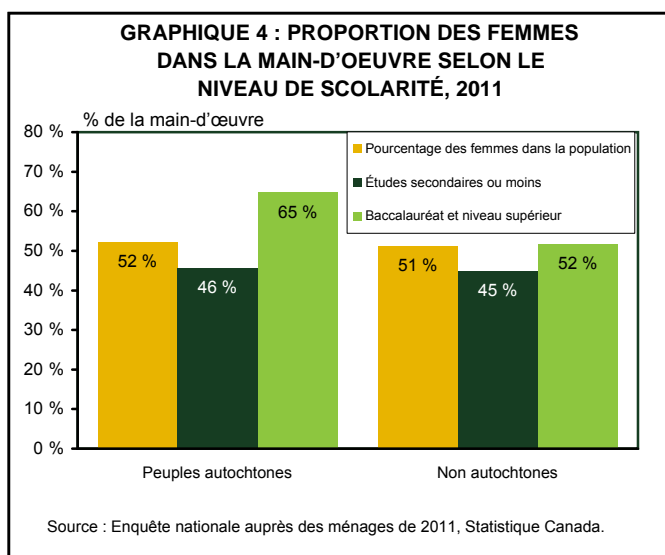
Fait encourageant, la surreprésentation dans les domaines de l'extraction des ressources et de la construction s'estompe chez les Autochtones ayant fait des études supérieures. Dans le cas des titulaires d'un diplôme universitaire, la part des emplois dans l'extraction des ressources et la construction est en fait inférieure à celles des non autochtones. Toutefois, une autre tendance se dessine chez les titulaires d'un diplôme universitaire, qui sont largement surreprésentés dans les domaines liés au secteur public, notamment l'éducation, la santé et l'administration publique. Cela est vrai pour tous les niveaux de scolarité, mais encore plus au niveau universitaire. Près des deux tiers des Autochtones ayant fait des études universitaires occupent un emploi dans l'un de ces trois domaines, comparativement à 42 % pour les non autochtones. Pour ceux qui vivent dans une réserve, cette proportion est encore plus impressionnante : 85 % (graphique 3).

Il n'est donc pas surprenant de constater une surreprésentation équivalente d'Autochtones qui font des études dans des domaines liés à l'éducation, à la santé et à l'administration publique. Selon l'ENM, 41 % des diplômés autochtones ont fait des études dans ces domaines : 23 % des Autochtones ont fait des études universitaires en vue d'obtenir un diplôme en éducation, 11 % dans un domaine lié à la santé et 7 % dans l'administration publique et les services sociaux. Là encore, la surreprésentation des Autochtones vivant dans une réserve est encore plus prononcée : 60 % des diplômés ont fait leurs études dans l'un de ces trois domaines. Selon une idée couramment répandue, mais fautive, les Autochtones faisant des études de droit seraient aussi surreprésentés. Cela est vrai d'un point de vue technique, mais l'écart n'est pas très important. À peine

TABLEAU 2 : TAUX D'OBTENTION DE DIPLÔME SELON L'IDENTITÉ AUTOCHTONE

	Peuples autochtones			Non autochtones			Écart des peuples autochtones		
	2001	2006	2011	2001	2006	2011	2001	2006	2011
Niveau inférieur aux études secondaires	48.0%	43.7%	38.0%	30.8%	23.1%	19.4%	17.2%	20.6%	18.5%
Diplôme d'études secondaires	22.4%	21.8%	23.9%	25.0%	25.7%	25.6%	-2.6%	-3.9%	-1.7%
Certificat d'apprenti, école de métiers	12.1%	11.4%	11.8%	10.8%	10.8%	10.8%	1.3%	0.6%	1.0%
Études postsecondaires (inf. bacc.)	13.0%	17.3%	18.9%	17.6%	21.9%	22.8%	-4.6%	-4.5%	-3.9%
Baccalauréat et niveau supérieur	4.4%	5.8%	7.4%	15.7%	18.5%	21.4%	-11.3%	-12.7%	-13.9%
Total études postsecondaires	29.5%	34.5%	38.1%	44.2%	51.2%	54.9%	-14.6%	-16.7%	-16.8%

Sources : Recensements de la population de Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages.



3,5 % des Autochtones universitaires ont fait des études de droit, comparativement à 2,5 % pour les Canadiens non autochtones. En revanche, les Autochtones sont fortement sous-représentés dans certains domaines, comme le commerce, les mathématiques, l'informatique, le génie et les sciences (tableau 3).

Ces tendances en matière d'emploi et d'éducation pourraient être attribuables à de nombreux facteurs. La forte concentration dans le secteur public pourrait s'expliquer par l'offre d'emplois. Compte tenu de la distribution géographique des communautés autochtones au Canada, l'absence de diversification dans certains secteurs comme la fabrication ou les services techniques et professionnels hautement spécialisés peut représenter un problème important. La surreprésentation accrue, par exemple dans l'administration publique, pourrait être attribuable à des raisons historiques liées à la législation ou aux liens étroits entre le gouvernement et les communautés autochtones.

Il est donc possible que le secteur public représente l'une des principales sources d'emplois dans ces régions; c'est certainement le cas dans de nombreuses réserves éloignées des centres urbains. À leur tour, il est possible que les établissements d'enseignement que fréquente la population autochtone s'ajustent à la situation sur le marché de l'emploi en établissant une correspondance entre les programmes offerts et les besoins des industries présentes, et en faisant la promotion de ces programmes.

Les résultats varient aussi en fonction du sexe. Chez les Autochtones, le nombre de femmes ayant fait des études universitaires est presque deux fois plus élevé que celui des hommes. Par conséquent, les femmes représentent 65 % de la main-d'œuvre autochtone ayant fait des études universitaires, comparativement à 52 % pour les non autochtones (graphique 4). Pour l'ensemble de la population canadienne, les femmes représentent environ 57 % de l'ensemble des effectifs universitaires. Cette proportion est probablement encore plus élevée pour les effectifs autochtones. Par ailleurs, la proportion des femmes est habituellement plus élevée dans les domaines de l'éducation et de la santé que dans d'autres champs d'études. Ainsi, sur 1,5 million de titulaires d'un diplôme universitaire dans l'un de ces deux domaines au Canada, 70 % sont des femmes. On ne s'étonnera pas que l'inégalité entre les sexes se perpétue dans l'ensemble du marché du travail. Les femmes canadiennes sont fortement surreprésentées dans certains domaines liés au secteur public, alors que la concentration des hommes est élevée dans les industries à forte croissance liées à l'extraction des ressources et à la construction. Chez les peuples autochtones, l'inégalité des sexes est encore plus frappante : 82,3 % des employés autochtones dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'administration publique sont des femmes, comparativement à 70,4 % chez

TABLEAU 3 : SUR/SOUS-REPRÉSENTATION D'AUTOCHTONES TITULAIRES D'UN DIPLÔME UNIVERSITAIRE*			
	% des diplômés par champ d'études		
	Autochtones vivant dans une réserve	Autochtones vivant à l'extérieur d'une réserve	Non autochtones
Surreprésentation			
Éducation	40.3%	21.5%	13.0%
Santé et services sociaux	5.7%	11.5%	12.0%
Administration publique et services sociaux	13.8%	6.5%	1.9%
Études régionales, ethniques, culturelles, des sexes et gr.	3.1%	1.3%	0.2%
Études de droit	2.7%	3.5%	2.7%
Sous-représentation			
Affaires, gestion et marketing	8.9%	11.4%	18.2%
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	0.8%	2.2%	4.8%
Génie	1.4%	4.1%	10.6%
Physique et sciences de la vie	1.5%	5.7%	7.4%

* Baccalauréat et niveau supérieur. Sources : Recensements de la population de Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages.

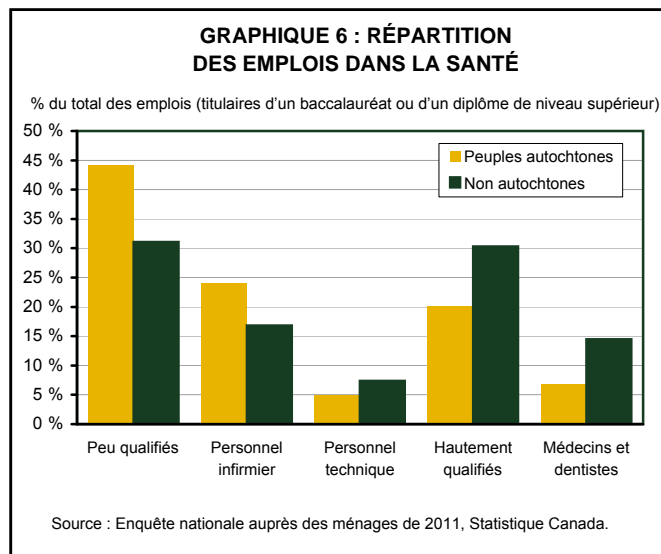
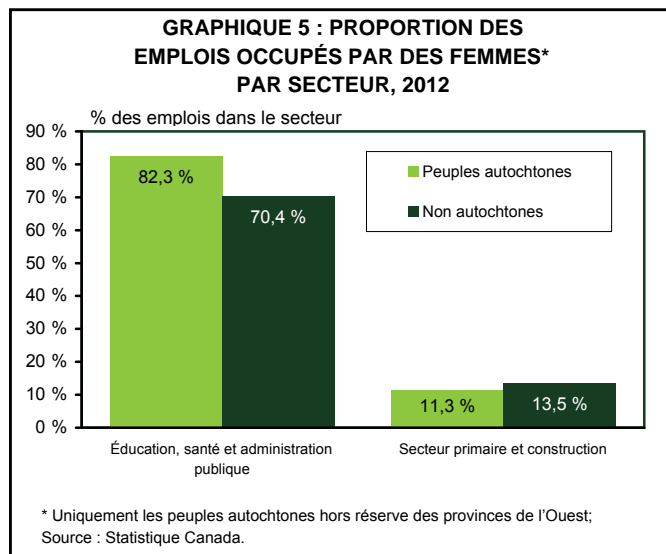
les non autochtones (graphique 5).

Enfin, il convient de signaler que ces données globales peuvent masquer des écarts entre les générations. Compte tenu de la forte coopération entre les gouvernements fédéral et provinciaux ainsi que les dirigeants autochtones pour la promotion des études supérieures depuis une dizaine d'années, les jeunes Autochtones pourraient opter pour une plus grande diversification de leurs champs d'études. Il n'est pas facile de repérer ces écarts entre les générations, étant donné que les statistiques de l'ENM n'offrent pas de résultats par tranches d'âge. Ces écarts devront faire l'objet de nouvelles études.

Faut-il s'inquiéter de la concentration dans une poignée de secteurs?

En soi, une concentration élevée d'emplois et d'études liés au secteur public ne représente pas nécessairement un mauvais résultat. Les emplois du secteur public sont vraisemblablement plus stables que dans l'extraction des ressources ou la construction, et les salaires moyens y sont supérieurs à ceux de l'ensemble de l'économie. Par ailleurs, compte tenu du faible niveau de scolarité et des difficultés qu'éprouvent les Autochtones à accéder aux soins de santé (en particulier dans les régions éloignées), le nombre élevé de professionnels instruits dans ces domaines, qui comprennent les besoins particuliers des peuples autochtones, est probablement une bonne chose.

Il y a aussi un aspect positif à la concentration élevée d'Autochtones dans l'éducation. Dans ces communautés, le pourcentage des personnes ayant achevé leurs études secondaires est peu élevé. Il existe donc un besoin d'exemples à suivre dans les écoles autochtones, qu'elles soient admin-



istrées par une bande ou une province. Il est aussi difficile de trouver des professeurs compétents qui acceptent de se rendre dans une réserve ou dans une école en milieu rural, en raison notamment des salaires inférieurs à la moyenne et de l'éloignement géographique. Les étudiants autochtones qui obtiennent un diplôme en éducation et qui travaillent ensuite avec de jeunes Autochtones pourraient représenter un élément clé d'un cycle d'autorenforcement positif. Cependant, quatre grands problèmes se posent :

- La concentration élevée d'hommes dans le secteur primaire et la construction donne à penser qu'ils sont davantage vulnérables à l'évolution des conditions dans les segments des ressources et de l'habitation. En outre, la faible représentation des hommes dans les universités et les secteurs hautement qualifiés indique peut-être l'absence de modèles masculins positifs pour les générations futures d'hommes autochtones.
- Les données de l'ENM donnent à penser que les Autochtones n'atteignent pas les échelons supérieurs dans leur milieu de travail et qu'ils continuent de se heurter à un « plafond de verre ». Par exemple, ce groupe démographique est surreprésenté parmi les professeurs des écoles élémentaires et secondaires, mais comparative-ment sous-représenté parmi les administrateurs dans le domaine de l'éducation. Les Autochtones sont aussi fortement représentés dans les segments moins bien rémunérés de la santé, comme le travail social ou la prestation de soins à domicile, plutôt que d'occuper des postes de médecins ou d'autres postes hautement qualifiés dans le domaine de la santé (graphique 6).

- La forte concentration des emplois dans le secteur public indique vraisemblablement d'autres obstacles auxquels se heurtent les Autochtones qui cherchent à intégrer le marché du travail dans son ensemble. L'offre d'emplois est-elle insuffisante en raison de barrières géographiques? Se peut-il que les jeunes Autochtones ne cherchent pas à obtenir les diplômes qu'il leur faudrait? Feraient-ils l'objet de pratiques d'embauche discriminatoires? L'ensemble des statistiques existantes ne permet pas de discerner de telles possibilités.

Observations finales

Une méthode en deux volets est requise pour s'attaquer aux problèmes liés aux résultats des peuples autochtones au chapitre de l'éducation et du marché du travail. Tout d'abord, il est urgent d'accroître sensiblement le pourcentage des personnes qui achèvent leurs études secondaires. Ce sont ces étudiants qui fréquenteront plus tard les établissements d'enseignement postsecondaire. Ensuite, les administrateurs de l'enseignement postsecondaire doivent s'attaquer à toute question non résolue, notamment les problèmes et troubles d'apprentissage.

La relation entre les étudiants autochtones faisant des études postsecondaires et les élèves des écoles élémentaires et secondaires n'est pas à sens unique. Il s'agit en fait d'une boucle de rétroaction aux effets positifs. La réussite économique de ceux qui ont fait des études postsecondaires peut représenter une source d'inspiration pour les membres de la communauté, en particulier les jeunes autochtones.

Cette inspiration peut se traduire par des répercussions favorables si les diplômés reviennent dans leur communauté, qu'ils partagent les connaissances acquises et génèrent de la valeur économique par l'obtention d'un revenu élevé ou la mise sur pied d'une entreprise commerciale. Les collègues et les universités jouent un rôle de premier plan dans l'établissement de ces relations pendant l'ensemble du cycle. Autrement dit, le rôle des chefs de file ayant fait des études postsecondaires commence bien avant l'arrivée des diplômés du secondaire.

Enfin, la dépendance à l'égard du secteur public comme principale source d'emplois des peuples autochtones n'est vraisemblablement pas l'idéal. Par exemple, lorsque les gouvernements réduisent leurs dépenses, comme c'est le cas actuellement, la vulnérabilité des peuples autochtones augmente. Les parts dans l'emploi par secteur pour l'ensemble de la population canadienne ne représentent pas une mesure parfaite, mais elles donnent une idée de la demande réelle sur le marché du travail. À cet égard, les résultats des Autochtones au chapitre de l'emploi, même ceux ayant atteint un niveau de scolarité élevé, sont loin d'être optimaux. Il est évident que l'éducation postsecondaire demeure un outil crucial pour s'attaquer aux piètres résultats des peuples autochtones au chapitre de l'économie. Cependant, les statistiques donnent à penser qu'une attention accrue doit être accordée à la promotion d'un éventail plus large de disciplines plutôt qu'à une concentration élevée dans les domaines liés au secteur public, comme c'est le cas aujourd'hui.

Le présent rapport est fourni par les Services économiques TD. Il est produit à des fins informatives et éducatives seulement à la date de rédaction, et peut ne pas convenir à d'autres fins. Les points de vue et les opinions qui y sont exprimés peuvent changer en tout temps selon les conditions du marché ou autres, et les prévisions peuvent ne pas se réaliser. Ce rapport ne doit pas servir de source de conseils ou de recommandations de placement, ne constitue pas une sollicitation d'achat ou de vente de titres, et ne doit pas être considéré comme une source de conseils juridiques, fiscaux ou de placement précis. Il ne vise pas à communiquer des renseignements importants sur les affaires du Groupe Banque TD, et les membres des Services économiques TD ne sont pas des porte-parole du Groupe Banque TD en ce qui concerne les affaires de celui-ci. L'information contenue dans ce rapport provient de sources jugées fiables, mais son exactitude et son exhaustivité ne sont pas garanties. De plus, ce rapport contient des analyses et des opinions portant sur l'économie, notamment au sujet du rendement économique et financier à venir. Par ailleurs, ces analyses et opinions reposent sur certaines hypothèses et d'autres facteurs, et sont sujettes à des risques et à des incertitudes intrinsèques. Les résultats réels pourraient être très différents. La Banque Toronto-Dominion ainsi que ses sociétés affiliées et entités apparentées qui constituent le Groupe Banque TD ne peuvent être tenues responsables des erreurs ou omissions que pourraient contenir l'information, les analyses ou les opinions comprises dans ce rapport, ni des pertes ou dommages subis.